



**AVEC LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE,  
VOS REGLEMENTS EN TOUTE TRANQUILITE !**

Madame, Monsieur,

Pour faciliter les démarches de ses administrés, la collectivité vous propose désormais de prélever sur votre compte bancaire ou postal, les factures relatives à votre consommation d'eau potable.

Le prélèvement automatique est en effet, un moyen de paiement :

**SÛR** : vous n'avez plus de courrier à envoyer. Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent.

**SIMPLE** : vos factures vous sont adressées comme par le passé ; vous connaîtrez à l'avance, la date et le montant exact du prélèvement.

Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit.

**SOUPLE** : vous changez de compte ou d'agence bancaire ou postal... un simple appel téléphonique ou un courriel à la collectivité pour nous avertir du changement et transmettre votre nouveau RIB par courrier.

Vous souhaitez renoncer à votre contrat, informez-en les services de la collectivité, par simple lettre **15 jours avant la prochaine échéance**.

**COMMENT FAIRE ?**

Il vous suffit simplement de nous retourner la demande de prélèvement (au verso) complétée et signée **accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB)**.

Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès votre prochaine facture.

En espérant que cette nouvelle proposition de règlement recueillera votre adhésion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Président du  
Syndicat du Centre Ouest,



**Syndicat des Eaux  
du Centre-Ouest**

# MANDAT de Prélèvement SEPA

Pour paiement récurrent / répétitif

**FR86ZZZ522068-**

Référence unique du mandat - RUM

**FR86ZZZ522068**

Identifiant du Créancier SEPA - ICS

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Veuillez compléter tous les champs de ce cadre

Votre nom

\*Nom du débiteur(s)

Votre adresse

\*Code Postal

\*Ville

\*Pays

Les coordonnées  
de votre compte

\*Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

\*Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier

**SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST**

\*Nom du créancier

**BEAULIEU**

\*Numéro et nom de la rue

**79410**

**ECHIRE**

\*Code Postal

\*Ville

**FRANCE**

\*Pays

Signé à

\*Signature(s)

\*Lieu

Le

\*Date (JJ MM AAAA)

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

**Les informations ci-dessous sont relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - elles sont fournies seulement à titre indicatif**

Code identifiant  
du débiteur

Indiquez ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque

Tiers débiteur pour le  
compte duquel le  
paiement est effectué  
(si différent du débiteur  
lui-même)

Nom du tiers débiteur. si votre paiement concerne un accord passé entre SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.

Code identifiant du tiers débiteur

Code identifiant du tiers créancier

Contrat concerné

N° d'identification du contrat

Description du contrat

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à :

**SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST  
BEAULIEU  
79410 ECHIRE**

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier